

Les femmes seniors, nouveau visage de la pauvreté

Analyse

Le Secours catholique publie mardi 14 novembre son rapport annuel sur la pauvreté. Si les familles monoparentales sont particulièrement représentées parmi ses bénéficiaires, les femmes de plus de 55 ans sont aussi de plus en plus nombreuses à avoir besoin d'aide.

Nathalie Birchem journal La Croix le 14/11/2023



Par souci de discrétion, elle préfère qu'on l'appelle Antoinette. « *Ma famille ne sait pas la moitié de ce que je vis* », explique cette habitante de Dole de 69 ans, qui vit seule depuis sa séparation d'avec son conjoint. « *Mais ce n'est pas à mes enfants de m'aider* », estime cette mère de quatre enfants, grand-mère de huit petits-enfants et désormais arrière-grand-mère d'une petite fille.

De l'aide, Antoinette en a pourtant besoin. Comme près de 1 million de personnes, elle fréquente désormais le Secours catholique, où elle reçoit parfois une aide financière, et où elle est aussi bénévole. Si « *la population rencontrée par le Secours catholique est plus jeune, en moyenne, que la population française*, écrit l'association dans son rapport annuel, *depuis une décennie elle a tendance à vieillir.* » Et si près d'un bénéficiaire sur deux est

étranger, « *parmi les Français rencontrés par l'association, la part des plus de 60 ans est passée de 6 % à 13 % en dix ans* ». Un [constat inquiétant](#), alors que le reflux de la pauvreté des personnes âgées était un des grands acquis de la lutte contre l'exclusion.

Parmi ces seniors gagnés par la pauvreté, les femmes sont particulièrement concernées. « *La part des femmes de 55 ans et plus, à la retraite ou en inaptitude pour raison de santé, est passée de 8 % en 2012 à 9 % en 2017, puis 10 % en 2021 et désormais 11 % en 2022* », explique Raphaël Quartier, chargé d'études statistiques au Secours catholique. « *C'est sans doute dû au fait qu'elles assument plus souvent que les hommes la charge des enfants, ce qui explique qu'elles sont plus éloignées de l'emploi et aboutit à des petites retraites*, explique-t-il. *Alors, en cas de décès du conjoint ou de séparation, elles se retrouvent avec des difficultés et plus exposées à la pauvreté que les hommes, ce qui s'est manifestement accru avec l'inflation.* »

Le cap de la retraite, l'écueil de l'inflation

C'est effectivement ce qui est arrivé à Antoinette. Mariée jeune, elle a vécu modestement, d'abord avec un premier mari, peintre en bâtiment, puis son second compagnon, menuisier. Mais à cette époque-là, « *on n'a jamais manqué de rien* », estime-t-elle. Elle s'en sort encore après ses séparations, bien qu'elle doive désormais assumer seule le loyer de son logement social. Elle trouve alors un petit travail d'aide à domicile. Mais, en 2014, elle doit être opérée des mains et est ensuite placée en invalidité.

« *Les vraies difficultés sont apparues avec la retraite, que j'ai prise à 62 ans, et encore plus avec l'inflation* », explique-t-elle. Antoinette, qui est longtemps restée au foyer pour élever ses trois premiers enfants, puis a aidé son second compagnon en faisant le secrétariat de son entreprise, sans être déclarée, touche en effet le minimum vieillesse (961 € par mois). « *J'ai aussi les allocations logement, mais parfois c'est 75 €, parfois 120, parfois 140*, ajoute-t-elle. *Je ne comprends pas pourquoi ça varie comme ça.* » Alors, avec un loyer et des charges de 400 €, il y a juste de quoi payer les factures et la nourriture pour elle, son chien et son chat.

« J'ai un budget de 20 à 25 € pour les courses chaque semaine. »

La [hausse des prix](#) est venue rendre plus aiguës les difficultés. « *J'ai un budget de 20 à 25 € pour les courses chaque semaine. Avant je pouvais encore acheter du poisson ou des moules de temps en temps mais ce n'est plus accessible. Et désormais je ne mange plus de viande qu'une ou deux fois maximum par semaine* », explique-t-elle. Mais « *pour l'alimentaire, quand on peut cuisiner, on se débrouille toujours. Le plus dur, c'est le reste. J'achète mes vêtements dans les friperies. Mais pour les chaussures il faut mettre de côté. Le coiffeur, je n'y suis pas allée cette année, c'est ma petite-fille qui s'en est arrangée. Et je dors très mal parce qu'il faudrait que je change mon matelas. Mais ce n'est pas du tout possible.* »

Le moindre imprévu dérègle tous les plans. Il y a peu, sa vieille Twingo, qui a 25 ans, est tombée en panne. « *Ça m'est revenu à 800 € et j'ai dû faire un crédit à la consommation.*

Désormais il faut que je rembourse 50 € par mois, c'est l'engrenage. »« Mais je ne me plains pas car j'ai des amis et un toit au-dessus de la tête, conclut-elle. Il y a beaucoup de gens comme moi. C'est juste qu'on ne les voit pas, car ils vont rarement frapper à la porte des associations. »

Le rapport annuel sur la pauvreté du Secours catholique

En 2022, le Secours catholique a accueilli 1 027 500 personnes dans ses 2 400 lieux d'accueil, grâce à ses 3 500 équipes locales et ses 60 000 bénévoles.

Les mères isolées représentent 25,7 % des bénéficiaires, devant les hommes seuls (25 %), et désormais les femmes seules (20,9 %), les couples avec enfants (19,9 %), les couples sans enfants (5,2 %) et les pères isolés (3,3 %).

49,5 % des bénéficiaires sont étrangers (34 % avec statut, 35 % en attente de statut et 31 % sans papiers).

Les personnes accueillies demandent d'abord de l'écoute et du conseil (pour 52,4 % d'entre elles), de l'aide alimentaire (45,8 %) ainsi qu'une aide au paiement d'impayés de loyer, de factures d'énergie (41,7 %).